

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2025

Date de convocation du Conseil Municipal : 08.12.2025
Date d'affichage du compte-rendu : 16.12.2025
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 26
Nombre de Conseillers Municipaux présents ou représentés : 23.

Le quinze décembre deux mille vingt-cinq, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Fabrice MICHELET, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Fabrice **MICHELET** Maire, M. Christian **AUBERT** 1^{er}Adjoint, Mme Marie-Claire **VEQUE** 2^{ème} Adjoint Maire déléguée de La Bataille, M. Jean **WAROUX** 3^{ème} Adjoint Maire-délégué de Crézières, M. Patrick **PETIT** 5^{ème} Adjoint, Mme Nicole **BETTAN** 6^{me} Adjoint, M. Claude **PAPOT** 7^{ème} Adjoint, Mme Annie **GONNORD** 8^{ème} Adjoint, Mme Amanda **HOLMES**, M. Francis **GRIFFAULT**, M. Patrick **COIRAUT**, Mme Patricia **DUFOUR**, M. Christian **GOUJEAU**, M. Pascal **TRUTEAU**, M. Frédéric **WATTEBLEED**, M. Pascal **QUINTELIER**, , Mme Angélique **BOURSIER**, Mme Christelle **BIET**.

ETAIENT ABSENTS : Mme Sophie **ROBION** 4^{ème} Adjoint Maire déléguée de Tillou, Mme Monique **PARICHAUT**, M. Henri **MOINARD**, Mme Helen **ACE** et M. Rodolphe **FOURRÉ** qui ont respectivement donné pouvoir pour voter en leurs lieu et place à Mme Christelle BIET, M. Christian GOUJEAU, M. Christian AUBERT, Mme Amanda HOLMES et M. Patrick PETIT ainsi que M. Patrice **BAUDOUIN**, M. Alain **HURIEZ** et Mme Marie **KOHLER** non représentés.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Angélique **BOURSIER**

Monsieur le Maire accueille l'assemblée qui délibère comme suit après avoir validé l'ajout d'un point à l'ordre du jour non connu au moment de l'envoi de la convocation et annoncé ensuite par mail depuis, à savoir **Convention pour accueil dans le cadre de mesures de responsabilisation avec le Collège** :

ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 17 NOVEMBRE 2025

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal valide le compte-rendu de la séance du 17/11/2025.

INFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES MELLOIS EN POITOU

Le maire évoque les points suivants :

- Approbation du schéma de mutualisation Mellois en Poitou 2026-2028 - Bilan de la consultation des communes : 33 communes ont émis un avis favorable, 3 communes ont émis un avis défavorable et 22 communes n'ont pas délibéré DONC le résultat est le suivant : 55 avis favorables réputés acquis contre 3 avis défavorables.

- Informations Budget TEOM résultats et perspectives.

- Les aides de la communauté de communes Mellois en Poitou dans le cadre du Pacte Territorial France Rénov'Mellois.

- Les financements spécifiques du Mellois en Poitou à la sortie de vacance pour les communes où le taux de vacance est supérieur à 6%.

CONVENTION AVEC LE FOOTBALL CLUB BOUTONNAIS

Annie GONNORD présente ce dossier

Par délibération du 12 décembre 2022, le Conseil Municipal avait validé une convention d'objectifs avec le FC Boutonnais pour une durée de 3 ans. Elle arrive donc à échéance le 31 décembre 2025. À la suite des diverses rencontres avec l'association, il est proposé de reconduire ce partenariat pour une durée de 3 ans. La commission Animation a étudié le projet de convention préalablement rediscutée avec le FC Boutonnais.

Madame Gonnord dresse le bilan des actions menées dans le cadre de la convention qui courrait de 2023 à 2025 et au titre de laquelle, la commune a respecté l'engagement pris, de verser 5 000 € par an. L'association a, elle aussi, respecté ses engagements ainsi listés :

- Développer la pratique du football, faire émerger les talents locaux : équipes engagées au niveau départemental et régional
- Avoir un rôle de formation : une dizaine de jeunes formés au BPJEPS et autres diplômes qualifiants, services civiques...
- Maintenir les effectifs du club supérieurs à 200 adhérents : presque 300 licenciés, mais une baisse des effectifs parmi les plus jeunes
- Développer l'accès aux femmes à la pratique : environ 1/3 des licenciées sont des femmes (4^e club des Deux-Sèvres)
- Développer de nouvelles activités : babyfoot, futsal, foot santé
- Participer à l'amélioration des équipements mis à disposition

Le projet de reconduction de ce partenariat pour 3 années supplémentaires cible les points suivants :

- Objectifs similaires, dans une optique de progression, dans le cadre des moyens alloués.
- Lien social très important, organisation d'évènements tout au long de l'année, formation de jeunes aux métiers de l'encadrement sportif

Après en avoir délibéré le conseil municipal (hormis Patrick Coirault membre du comité directeur de l'association, qui en cette qualité, ne prend pas part au vote) valide la convention d'objectifs (jointe en annexe) stipulant une subvention communale de 6 000 € par an (2026-2027-2028).

CHATEAU DE JAVARZAY - BILAN DE LA SAISON 2025 - PERSPECTIVES

Nicole Bettan présente ce dossier

Une synthèse des visites du Château et de l'activité « Escape Game » pendant la saison 2025 est présentée et commentée. Quelques propositions pour l'année 2026 faisant suite au travail mené par le Groupe Château réuni le 19 novembre 2025, sont proposées.

Quelques données :

Cumul entrées 2025	2556	Cumul entrées 2024	3706
CA entrées 2025	14 812,00 €	CA entrées 2024	20 278,00 €
Boutique 2025	1 440,00 €	Boutique 2024	1 417,00 €
Livres 2025	553,00 €	Livres 2024	383,00 €
Boissons	302,00 €	Boissons	322,00 €
Ticket moyen / client 2025	6,69 €	Ticket moyen / client 2024	6,0 €
Recettes globales	17 107,00 €	Recettes globales	22 400,00 €
CA Escape Game	7 525,00 €		
TOTAL CA 2025	24 632 €		

Visites classique/heure mensuel	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	TOTAL
2024 heures d'ouverture	29	70	56	189	189	196	189	63	13	990
visiteurs par mois	130	441	258	424	606	878	552	260	146	3695
visiteurs par heure moyen	4,56	6,35	4,65	2,25	3,21	4,49	2,93	4,16	11,23	4,86
2025 heures d'ouverture	29	65	63	128	123	127	99	56	7	695
visiteurs par mois	217	246	159	321	419	638	428	164	0	2592
visiteurs par heure moyen	7,61	3,78	2,54	2,51	3,42	5,03	4,35	2,93	0,00	4,02

Escape game

N° des créneaux réservé		107
N° des joueurs créneau 1	10 heures	116
N° des joueurs créneau 2	10h30	149
N° des joueurs créneau 3	11h	199
N° des joueurs créneau 4	11h30	15
Total n°des joueurs		479
Cumul joueurs 2025		479
CA Escape Game		7 525,00 €

les propositions pour 2026

- Reprise de la gestion du château par le pôle culture
- Amélioration de l'accessibilité aux différents handicaps (objectif : Label Tourisme et Handicap) – projet de fin d'étude de Laure
- Travail avec les services techniques pour améliorer les points à revoir
- Obtention du label Accueil Vélo
- Actions culturelles communes au pôle – thème annuel « Forêts »
- Développement de l'utilisation du salon derrière l'accueil
- Organisation d'une soirée des partenaires/hébergeurs en début de saison.

RESTITUTION DE L'ETUDE SUR UNE PROPRIETE PRIVEE PROPOSEE A LA COLLECTIVITE

Fabrice Michelet présente ce dossier

Il est rappelé que Jean François Grimaud nu-propriétaire de l'ancienne quincaillerie de ses parents rue du Dr Laffitte, avait fait la proposition à la commune, de céder à bas prix une partie de l'immeuble, dans la mesure où il apparaît impossible d'y créer un commerce. La réalisation d'un parking à proximité de la Maison Ida Lucas située de l'autre côté de la rue, était alors évoquée.

La commission Développement avait étudié ce dossier et le Conseil Municipal par délibération du 16 juin avait validé la réalisation d'une étude de faisabilité (étude technique et financière) avant toute suite à donner.

Cette étude, financée à 100 % par la Banque des Territoires du fait du dispositif « Petite Ville de Demain », dont la commune fait partie, a été réalisée par le Cabinet SETEC.

Les élus échangent sur les scénarios proposés par le Cabinet Setec et sur l'estimation du projet qui permettrait la création d'une vingtaine de places.

La réflexion doit s'inclure dans le cadre du projet de rénovation de la voirie de la rue du Dr Laffitte et de la maison Ida Lucas et devra envisager si elle doit l'être simultanément. La décision quant à la suite à donner appartiendra aux nouveaux élus.

BUDGET - DECISIONS MODIFICATIVES DE FIN D'EXERCICE 2025

Christian Aubert présente ce dossier

Comme chaque fin d'année, sur proposition de la commission Finances, les décisions modificatives des inscriptions de crédits budgétaires seront présentées après avoir été étudiées par la commission Finances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide les DM proposées et autorise le Maire à effectuer les écritures correspondantes.

BUDGET - AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENTS D'OPERATIONS D'INVESTISSEMENT

Christian Aubert présente ce dossier

Comme chaque fin d'exercice il convient d'actualiser les APCP en fonction des écritures réellement effectuées. Le point sera donc fait pour l'APCP concernant l'ilot place cail (sur le parc locatif) et sur le budget principal (concernant la partie espaces publics) ainsi que pour l'APCP concernant le dossier « Rénovation Energétique du centre culturel et de la salle Raymond Quiard ».

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide les APCP de fin d'exercice 2025, des diverses opérations concernées.

BUDGET- PRISE EN CHARGE DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Christian Aubert présente ce dossier

Afin d'honorer des investissements non programmés à ce jour, mais qui néanmoins, pourraient être indispensables avant le vote du budget 2026 et conformément à ce qui est prévu par les textes, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à procéder au mandatement des factures d'investissement dans ce cadre, dans la limite des 25% du montant des crédits inscrits au budget 2025.

SPIC ENERGIES : CONTRAT ABONNEMENT DU LYCEE ET DE LA REGION - AVENANT

Christian Aubert présente ce dossier

La Région a modifié ses modalités d'aides pour les lycées. A ce titre, un projet d'avenant a été présenté pour modifier l'abonnement souscrit conjointement par la Région et le Lycée, au réseau de chaleur de la chaufferie 2 Doignon.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide l'avenant stipulant que l'intégralité de la somme due (abonnement et consommation) sera prise en charge par le Lycée. Ainsi le contrat sera exclusivement souscrit avec le Lycée (qui recevra par ailleurs une dotation de la Région, pour supporter la charge) à compter du 1^{er} janvier 2026.

PROTECTION SOCIALE - PREVOYANCE ET SANTE - PARTICIPATION DE LA COMMUNE APRES AVIS COMITE SOCIAL TERRITORIAL

Fabrice Michelet présente ce dossier

Le CST Comité Social Territorial du Centre de Gestion de Saint Maixent a émis un avis consultatif quant aux modalités de participation de la collectivité (majoritairement proposées par les agents) en matière de protection sociale. La procédure oblige les collectivités à redélibérer après obtention de cet avis

Après en avoir délibéré, le conseil municipal confirme les modalités et montants présentés au CST :

PREVOYANCE :

- *Adhésion au contrat groupe MNT avec une participation de la commune de 20 €/mois en 2026 et 25 €/mois à partir de 2027*
- *Adhésion facultative pour chacun des agents*
- *Participation non proratisée en fonction du temps de travail*
- *Garanties : Maintien salaire pour maladie ordinaire après 90 jours d'absence - Invalidité et Décès.*

SANTE :

- *Choix individuel des contrats*
- *Labellisation obligatoire pour prétendre à la participation*
- *Prise en charge de 15 €/mois*
- *Participation non proratisée en fonction du temps de travail.*

CONVENTION POUR ACCUEIL DANS LE CADRE DE MESURES DE RESPONSABILISATION AVEC LE COLLEGE FRANCOIS TRUFFAUT

Fabrice Michelet présente ce dossier

Le Collège François Truffaut a sollicité la collectivité afin qu'elle puisse accueillir des élèves qui font l'objet d'une sanction, pour une immersion dans les services. Le but est de les faire participer à des activités éducatives, culturelles, de solidarité, de formation.

Un projet de convention ayant pour objectif de définir le cadre et d'ouvrir cette possibilité d'accueil est présenté. Il est rappelé que ce dispositif a été acté avec le lycée « Jean-François Cail » en décembre 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, considérant les vertus d'un tel dispositif :

- *Valide la volonté d'accueillir les étudiants concernés au sein des services,*
- *Prend note que la démarche est à l'initiative du chef d'établissement, qui fait la proposition à la commune qui elle accepte, ou non, selon les possibilités d'accueil et d'encadrement sur la période souhaitée.*
- *Autorise Monsieur le Maire ou un adjoint à signer la convention de responsabilisation avec le collège François Truffaut.*

CONVENTION « PETITES VILLES DE DEMAIN » - AVENANT

Fabrice Michelet présente ce dossier

Une convention de mise à disposition, établie entre ces cinq communes et la Communauté de communes, détermine la répartition du temps de travail des agents mis à disposition, ainsi que les modalités de versement des contributions financières dues par chaque commune à la Communauté de communes. Les besoins des communes et l'état d'avancement des projets ayant évolué depuis 2021, il est nécessaire d'apporter des ajustements à cette convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide l'avenant stipulant que la compensation financière de la collectivité sera calculée en fonction du temps réellement passé par la Cheffe de projet Revitalisation des centres-bourgs / ORT en 2026, pour assurer l'accompagnement des dossiers de la commune.

REFLEXION SUR L'EVOLUTION DE LA FLOTTE AUTOMOBILE

Patrick Petit présente ce dossier

A la suite du vol du camion polybennie, les services techniques et les élus référents attestent de la nécessité de le remplacer. L'expertise a permis de déterminer un montant de remboursement. La proposition des services techniques a été présentée à la commission Patrimoine réunie le 10.12.2025. La proposition concertée entre élus et agents est donc argumentée par Patrick Petit.

Après délibération, conscient de la nécessité d'adapter la flotte de véhicules aux besoins des services et de réduire les coûts de fonctionnement, le conseil municipal valide la proposition qui consiste à faire évoluer le parc ainsi :

	Flotte actuelle	proposition
Bennes	5	4
Fourgons	4	3
Voitures	5	6
	14	13

	Flotte actuelle	proposition
Gaz-oil	11	9
Essence	1	1
Hybride	1	0
Electrique	1	3
	14	13

ce qui permet une rationalisation de l'utilisation des véhicules et de renouveler le parc, en accentuant les choix sur des véhicules électriques ce qui diminuera les charges de fonctionnement du fait de la production électrique liée à l'installation du photovoltaïque sur la toiture des services techniques.

Un groupe de travail est créé pour effectuer avec les services, la recherche d'un camion polybenne, d'un camion fourgon et de 2 véhicules utilitaires électriques. Il leur est donné pouvoir pour valider les achats dans l'enveloppe fixée par l'assemblée.

Sont volontaires pour y participer : Patrick Petit, Claude Papot, Pascal Quintelier et Patrick Coirault.

La vente du camion benne, de 2 camions fourgons et de la Toyota Yaris sera organisée à suivre.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

Annie GONNORD en charge des animations évoque la réunion avec les associations programmées le 17 décembre et la réussite du marché de Noël du samedi 13 décembre.

Marie-Claire Veque en charge des affaires sociales dresse le bilan de l'action Mobilibus en 2025.

Angélique Boursier en charge du journal municipal indique que le journal « Echo des sources » est à distribuer ce week-end.

Patrick Petit en charge des services techniques dresse la liste des chantiers en cours : embellissement des points tri, construction d'un puisard devant l'école, taille des arbres, fin des travaux d'aménagement du passage longeant l'atelier de monsieur Madier - maintenances aires de jeux - tonte et passage de l'aérateur du terrain du complexe sportif.

L'ordre du jour étant épuisé, les rapports des commissions présentés, Monsieur le Maire évoque plusieurs sujets avant de clore la séance à 22H15 :

- La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le 19 janvier 2026
- Une expertise aura lieu le 9 janvier 2026 pour la réparation des halles.

Le Maire remercie l'assemblée pour le travail produit collectivement en 2025, pour l'assiduité dans les commissions de travail et souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Ainsi délibéré en mairie de Chef Boutonne le 15 décembre 2025

La secrétaire de séance Angélique BOURSIER

Le Maire Fabrice MICHELET